

Anne, teilleuse au fil du lin

Portraits Normands. Le Club de la Presse et de la Communication de Normandie a organisé un concours auprès de l'ensemble des écoles de journalisme françaises reconnues par la profession sur le thème « Portraits Normands ». Les candidats retenus ont réalisé un reportage enrichi sous forme de portrait en lien avec la Normandie. Clémentine Thiberge a remporté le 2^e prix avec son portrait d'Anne Lamérand, à la tête de la Linière du Ressault sur les plateaux du Neubourg, dans l'Eure.

A 30 ans, Anne Lamérand est en passe de reprendre l'entreprise familiale de production de lin, la **Linière du Ressault**. Au cœur de la plus grosse région de production de cette fibre textile, la jeune femme souhaite préserver le savoir faire régional.

Les tracteurs s'activent dans les chemins boueux. La saison des semis se prépare et l'entreprise est en effervescence. Au milieu des engins, chaussée de grande bottes, Anne Lamérand ne tient pas compte des éclaboussures et s'avance, une main tendu pour dire bonjour, l'autre soutenant son ventre. Elle prévient : « *Je ne vais pas rester longtemps debout.* » Enceinte de son premier enfant, cette Normande s'apprête à reprendre les rênes de l'exploitation familiale de teillage du lin.

Le lin, les Lamérand l'ont dans le sang. « *Je m'occupe du teillage, hérité de mon père et mon frère s'occupe d'une exploitation de lin, héritée de notre mère* », explique la jeune femme. Installée sur les riches plateaux du **Neubourg**, dans l'Eure, la famille a créé en 1919 une entreprise de production de lin : la **Linière du Ressault**. Élevée au rythme de la délicate culture, Anne fait partie de la quatrième génération. Aujourd'hui, entourée de son frère, Bertrand, et de son père, Didier, c'est bien elle, la « fille Lamerant », qui va reprendre la tête de l'exploitation normande bientôt centenaire.

Principale activité de l'entreprise, le teillage est une opération propre à la filière du lin. Cette étape permet d'isoler la fibre de la plante qui sera ensuite peignée avant de servir au tissage. Jusqu'en 2005, la Linière s'occupait également du peignage. « *On a du arrêter car les filatures chinoises ont peu à peu intégré cette étape, il n'y avait plus de marché pour nous* », explique Anne.

Mais depuis janvier, grâce à de nouveaux clients venus d'Inde et du Pakistan, les machines ont redémarré. « *On a ainsi recruté six personnes pour cette activité* », révèle la jeune femme.

UNE RÉGION IDÉALE POUR LE LIN

Pour cultiver cette fibre délicate, il est nécessaire de s'adapter aux caprices de la météo et de détecter le moment idéal pour les récoltes. La Normandie, premier producteur mondial, dispose d'un climat d'exception, alternant pluie et soleil. « *Ce climat est décisif pour les étapes de la récolte comme le rouissage, lorsque la plante est laissée au sol pour faciliter la séparation de l'écorce* », souligne la teilleuse. Il est alors impératif que l'agriculteur et le teilleur travaillent ensemble. Un jour de trop dans les champs et la récolte de l'année peu être perdue. « *Même si ta maison brûle, rentre ton lin* », ce dicton Anne et Ber-

trand l'ont souvent entendu, de la bouche de leur grand-père, puis de leur père. Mais son origine remonte probablement plus loin. Car dans cette région, où le lin est roi, le savoir-faire des liniculteurs remonte au IX^e siècle.

Cet héritage ancestral, Anne espère le préserver. C'est pour cette raison qu'après ses études, la jeune femme choisit de partir deux ans et demi ans en Chine. Durant cette période, Anne travaille dans une entreprise de négoce de fibre de lin, la société Saneco. Dans ce pays, premier importateur mondial de lin, elle prend alors conscience de l'importance du patrimoine agricole normand à l'international et décide d'œuvrer à la valorisation de la Normandie comme première terre de production de lin textile. A son retour en France, elle entreprend une collaboration avec la Confédération européenne du lin et du chanvre (CELC) et a, depuis, adopté un label international qui certifie la matière première et la traçabilité du lin. « *On peut ainsi savoir exactement de quel champ provient chaque fibre et promouvoir le Made in Normandie* », explique Anne. La teilleuse cherche aujourd'hui à développer cette industrie tout en protégeant le patrimoine agricole de sa région. Dimitri Soverini, salarié de CELC, confirme : « *c'est des personnes comme Anne, de la jeune génération, qui ont déjà travaillé à l'étranger, qui font évoluer la filière du lin tout en préservant le savoir-faire normand.* »

A la Linière du Ressault, on maîtrise tous les savoirs-faire puisque les salariés participent également à l'arrachage et au rouissage. En été, les mêmes employés qui travaillent aux 3-8 dans l'usine « descendent dans les plaines » pour aider les agriculteurs. « *A cette période ils sont motivés pour travailler dans les champs car ce qu'ils font en quelques mois conditionne leur travail le reste de l'année* », révèle Anne. En effet, si la matière première vient à manquer, le travail n'est pas assuré pendant l'hiver. « *L'arrière grand-père d'Anne, le père de mon père, a commencé cette aventure avec 100 hectares au début 1919. On en est à 3200 hectares aujourd'hui* », explique fièrement Didier Lamérand. Et l'entreprise compte désormais une cinquantaine d'employés.

« IL FAUT VRAIMENT ÊTRE MORDU »

Bien que seule femme dans cet univers agricole masculin, la jeune trentenaire est plus à l'aise dans la fabrique que dans les événements mondains et participe peu aux expositions promotionnelles de la filière. « *Il y a un trop grand fossé entre l'agriculteur et le podium Chanel* », plaisante-t-elle. Mais pour certains événements, qui visent à sensibiliser le public, elle accepte volontiers de se pré-



Anne Lamérand, à 30 ans, est en passe de reprendre les rênes l'exploitation familiale de lin

ter au jeu. « *En ce moment, on est en train d'essayer de faire pousser du lin dans des pots pour pouvoir l'exposer à Paris début juin.* » Cette exposition fait parti de l'événement UltraLin, qui vise à promouvoir le lin européen. « *Il est important d'expliquer en milieu urbain pourquoi on utilise le lin, que c'est une fibre naturelle qui demande beaucoup moins d'eau que le coton et qui ne produit aucun déchet.* »

En effet, de la graine à la paillette, en passant évidemment par la fibre, tout est utilisé dans cette plante. Mais pour Anne, à l'heure de la mondialisation, il est également important de mettre en avant la provenance de la fibre. « *Les gens ne savent pas que le lin est produit ici, que la Normandie est le plus gros producteur mondial. Il faut parfois aller directement à leur rencontre pour leur expliquer, c'est le genre de challenge que j'aime.* »

Mais ce qu'Anne préfère dans son métier, c'est la relation étroite qu'elle entretient avec les agriculteurs. Conseiller, écouter, aider lors des mauvaises périodes, la jeune femme s'y connaît. « *On discute ensemble, je leur conseille de ne pas tout miser sur le lin. Cette année, par exemple, ils voulaient en produire plus car on avait de bonnes conditions pour le vendre à prix fort mais il suffit d'un accident durant tout le processus pour perdre son salaire annuel.* » Et le risque est fort. « *En 2012 on a brûlé la moitié de la récolte car tout était pourri par la pluie* », se souvient Anne.

Et le climat n'est pas le seul obstacle. En octobre un incendie s'est déclarée à la Linière du Ressault, 1900 tonnes de lin sont parties en fumée et un hangar a été dévasté. Un préjudice estimé à « *1,5 million d'euros environ, selon les Lamérand, probablement d'origine criminelle* », bien que l'enquête soit toujours en cours. « *Comme si ce travail n'était pas suffisamment difficile...*, déplore la teilleuse, et ce n'est pas la première fois. » Le précédent hangar avait déjà été détruit par un incendie en juillet 1991. « *Nous en avons reconstruit un plus grand à la place... qui n'aura pas duré très longtemps* », regrette Anne Lamérand. Malgré ces difficultés, la teilleuse ne changerait de métier pour rien au monde. « *Il faut être vraiment mordu, on ne fait pas ce métier pour l'argent ni pour la stabilité.* »

FAMILIALE, MAIS PAS SEULEMENT

Mordue, Anne l'est. Mais comme souvent, chez la nouvelle génération de producteurs, la jeune femme ne veut pas se lancer à la tête de l'entreprise toute seule et tient à préserver sa vie de famille. « *Si je pouvais avoir un associé ce serait l'idéal. Je veux avoir une vie en dehors de la Linière.* »

En 2019, l'entreprise familiale va fêter ses 100 ans. L'occasion peut-être pour Didier de passer les rênes à sa fille et d'envisager sa retraite « *...si il s'arrête un jour !* », rigole Anne. « *J'ai un peu du mal à partir, c'est vrai, mais Anne s'occupe déjà d'une grande partie de l'entreprise, donc quand je le ferai ça sera sans états d'âme* », explique Didier. Et dans quelques années, le futur bébé Lamérand pourra prendre la relève « *...ou non. Ce n'est pas parce que cette entreprise est familiale qu'il faut qu'elle reste perpétuellement dans la famille. Pour travailler dans le lin ce qu'il faut avant tout, c'est être passionné !* »

CLÉMENTINE THIBERGE
ESJ Paris

